



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Aides et prêts

Question écrite n° 501

#### Texte de la question

M Andre Lejeune appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur les retards frequents intervenant dans le versement des diverses aides a l'agriculture et allant a l'encontre du but recherche, c'est-a-dire, soulager les tresoreries en situation difficile. En consequence, il lui demande que les credits correspondants soient delegues au plus tard dans le mois suivant leur notification.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La plupart des aides directes aux agriculteurs leur sont versees dans les delais necessaires au traitement administratif des dossiers. Dans certains cas tels que la secheresse, est mise en place une procedure d'avance ce qui permet de soulager la tresorerie d'eleveurs en situation difficile.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Lejeune Andr•](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 501

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 juillet 1988, page 2154